



ALPES PROVENCE

Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 26 mars 2020

Le Crédit Agricole Alpes Provence, totalement engagé dans le soutien des entreprises, des professionnels et des agriculteurs, propose le prêt garanti par l'Etat

Premier financeur de l'économie française et mobilisé dès les premiers jours de la crise auprès de tous ses clients, le groupe Crédit Agricole propose à compter de ce jour à ses clients entrepreneurs, (exploitants agricoles, professionnels, commerçants, artisans, entreprises,...), en complément des mesures déjà annoncées (report d'échéances...), de recourir au **dispositif inédit de prêts garantis par l'Etat**.

Ces financements prennent la forme d'un prêt sur 12 mois, avec la faculté pour l'emprunteur de l'amortir sur une période supplémentaire de 1 à 5 ans.

Ce prêt garanti entre 70% et 90% par l'Etat en fonction de la taille de l'entreprise, est proposé à un **taux de 0,25% pour celles dont le Chiffres d'Affaires est < à 50 millions, et 0,50% pour les autres entreprises** pour la première année.

Son montant sera déterminé en fonction des besoins de chaque entrepreneur, selon l'impact de la crise sur son activité, et dans la limite de 3 mois de chiffre d'affaires.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de nos équipes pour soutenir l'économie et accompagner nos clients, le Crédit Agricole Alpes Provence met tout en œuvre pour déployer ce dispositif co-construit avec l'Etat et BPI, et ainsi apporter rapidement une solution efficace à ses clients.



ALPES PROVENCE

Sur son territoire, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et les Hautes Alpes, les conseillers des 6 Centres d'Affaires Entreprises, des 16 Centres d'Affaires Professionnels & AGRI-VITI et des agences de proximité du Crédit Agricole Alpes Provence, sont à l'écoute de leurs clients pour proposer ce dispositif d'urgence.

Jérôme LEBON, Directeur Général adjoint du Crédit Agricole Alpes Provence, déclare : « nous accompagnerons tous nos clients dans cette période de crise sanitaire et économique. Dans ce moment exceptionnel, *je remercie chaleureusement toutes les équipes du Crédit Agricole Alpes Provence, qui depuis le début de la crise, sont chaque jour, totalement mobilisées, au service des clients et du territoire* »

Chiffres clés du Crédit Agricole Alpes Provence :

- 753 000 clients – 65 000 entrepreneurs
- 272 000 sociétaires – 900 administrateurs – 70 Caisses Locales
- 15 824 millions d'euros d'encours de crédits
- 2300 salariés

Contact presse Crédit Agricole Alpes Provence :

Isabelle DEMORY, 06 27 77 00 87 – isabelle.demory@ca-alpesprovence.fr